



Solidaires, Unitaires et Démocratiques au Trésor

93 bis rue de Montreuil 75011 Paris. 01 43 56 31 41 – fax 01 43 56 12 19

Paris, le 4 octobre 2007

Fusion DGCP/DGI : des mots pour des maux

Le Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique, Eric Woerth, vient d'annoncer la fusion globale de la direction générale des Impôts et de la direction générale de la comptabilité publique.

La fusion globale consiste à réunir les deux directions avec pour conséquence le regroupement des deux administrations centrales en une seule ayant à sa tête un seul Directeur Général, dès le mois de juin 2008.

Celle-ci avait été largement anticipée dans les deux réseaux notamment avec les fusions et les spécialisations des trésoreries (entre les centres des impôts et les centres des impôts fonciers à la DGI), la création des Hôtels des Finances et la restructuration, ainsi que la diminution drastique, ces dernières années, des effectifs par le biais de nombreuses fermetures de trésoreries : 630 supprimées du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2007, dont 352 supprimées sur les deux dernières années.

Le Ministre annonce des garanties pour les agents : pas de changement de commune ni de métier contre leur volonté, pas de perte de rémunération et harmonisation de celle-ci.

Au-delà de ces propos qui se veulent rassurants, la réalité est toute autre. Qu'en est-il exactement ?

Il y aura des passerelles entre les deux administrations sur la base du volontariat. Mais les agents de l'ex DGCP chargés du recouvrement de l'impôt rejoindront le Centre Des Impôts s'il en existe un dans la même commune.

Les trésoreries mixtes, sans CDI dans la commune, garderont l'ensemble de leurs missions et répondront également à toutes les questions d'assiette et de recouvrement. Alors que le Ministre nous annonce que cette réforme n'a pas pour vocation de réduire les trésoreries, la réforme engagée sur les restructurations du réseau continue à s'appliquer localement : les TPG et les Préfets ont les pleins pouvoirs pour fermer à leur guise toutes les implantations tant en milieu dit rural qu'en milieu urbain.

Le Ministre parle d'harmonisation des rémunérations entre les deux directions et propose dès l'année prochaine l'attribution d'une prime de modernisation ainsi qu'une «discussion» concernant les agents des futurs services de la filiale fiscale qui feront «un effort supplémentaire d'évolution professionnelle». N'est-ce pas au contraire une différenciation qui conduira au salaire individualisé au mérite ?

Elagage d'automne

Pendant ce temps sont déjà annoncées ou programmées les suppressions des trésoreries :

Morbihan : du Faouët, d'Allaire et de Josselin,

Gard : de Barjac, St jean du Gard, Lasalle, Quissac, St gilles ,

Loire Atlantique : de Moison la rivière, d'Herbignac

Bouches du Rhône ; de Port de Bouc, Eyguières,

Côtes d'Armor : de Pontrieux, de Mur de Bretagne, de la Chèze, de Saint-Nicolas du Pélem, de Moncontour, de Collinée,

Moselle : de Delme, de Sarralbe, de Vic

Territoire de Belfort : de Lachapelle

Et l'énumération est loin d'être exhaustive...

Quant à la question de l'emploi, primordiale mais non traitée dans le discours, le Ministre nous précise que le contrat pluri-annuel 2006-2008 n'est pas remis en cause et continuera à s'appliquer (970 suppressions à la DGCP, 1375 à la DGI pour 2008). Mais il se termine l'année prochaine. Après ... et ce d'autant que le choix retenu de l'avis de ces auteurs mêmes est celui qui permettra des économies d'effectifs les plus significatives par la fusion des missions supports (Ressources humaines, logistique. ...).

Enfin, concernant les conditions de travail, avec la fusion DGI/DGCP, il faudra «*améliorer le taux de recouvrement*» et «*continuer notre effort de productivité*». Traduisons : nous allons travailler encore plus, avec moins de moyens, soumis à la dictature des objectifs et des résultats, pour une rémunération qui risque d'être différenciée d'un collègue à l'autre ...

En réalité, cette réforme illustre la volonté gouvernementale de supprimer encore davantage d'emplois et de réduire le rôle et la place des services de l'Etat.

Le dogme de la réduction des dépenses conduit à spécialiser, regrouper, concentrer des missions et des services du ministère pour mieux les abandonner et, au final, les livrer aux appétits financiers aux aguets.

Quel en sera le coût réel pour l'usager et le citoyen ?

Ni les personnels, ni SUD n'ont réclamé cette fusion qui n'est ni technique ni administrative mais éminemment politique et non une simple « *réforme d'organisation* » selon le ministre ...

Elle ne répond qu'à des préoccupations libérales dans la droite ligne du désengagement généralisé et accéléré de l'Etat (diminution drastique du nombre des fonctionnaires, suppression de bureaux de postes, d'écoles, de gares, etc...).

Dans le cadre de l'ouverture des discussions, des groupes de travail entre l'administration et les organisations syndicales, SUD Trésor exigera des engagements précis concernant :

- **Le réseau, la pérennité et des moyens pour l'exercice des missions.**
- **La prise en compte enfin d'une reconnaissance du travail de tous les agents (plan de qualifications réellement ambitieux) à la hauteur des efforts consentis dans les années passées et de ceux qu'ils auront à déployer dans le cadre de cette nouvelle réforme. Pour SUD, les agents ne sauraient se satisfaire d'une simple prime pour solde de tout compte n'ayant aucune incidence de surcroît pour la retraite.**
- **Le respect du statut des agents de l'Etat permettant une réelle indépendance face au pouvoir politique et garantissant l'égalité de traitement des citoyens.**

Face à ces enjeux, le discours du Ministre démontre bien la nécessité pour les personnels tant de la DGI que de la DGCP d'agir ensemble.